

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Conseil municipal au complet

Proposé par Alternative régionale et communale (ARC), M. Jean Luc Berberat siégera au Conseil municipal durant la législature 2015 – 2018. M. Patrick Tanner (ARC) ayant été élu à la mairie dimanche 30 novembre 2014, et ARC n'ayant pas de viennent-ensuite au Conseil municipal, cette formation politique a présenté, conformément à l'article 44 du Règlement concernant les votations et l'élection du Conseil de ville, du Conseil municipal et du maire, la candidature de M. Jean Luc Berberat, né en 1966, enseignant, pour occuper son troisième siège obtenu demeuré vacant. M. Jean Luc Berberat, a été déclaré élu tacitement par le Conseil municipal dans sa séance du 9 décembre 2014

#### Nonagénaires

Le 8 décembre 2014, Mme Danièle Kiener, conseillère municipale et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, ont eu le plaisir célébrer le 90<sup>ème</sup> anniversaire de Mme Simone Huguenin-Virchaux à son domicile. Le 9 décembre 2014, M. Patrick Tanner, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier appréciaient un même privilège, dû à la même raison, au domicile de M Jean Sidler. Les représentants des autorités imériennes leur ont remis à tous deux la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, mercredi 10 décembre 2014  
(cm)